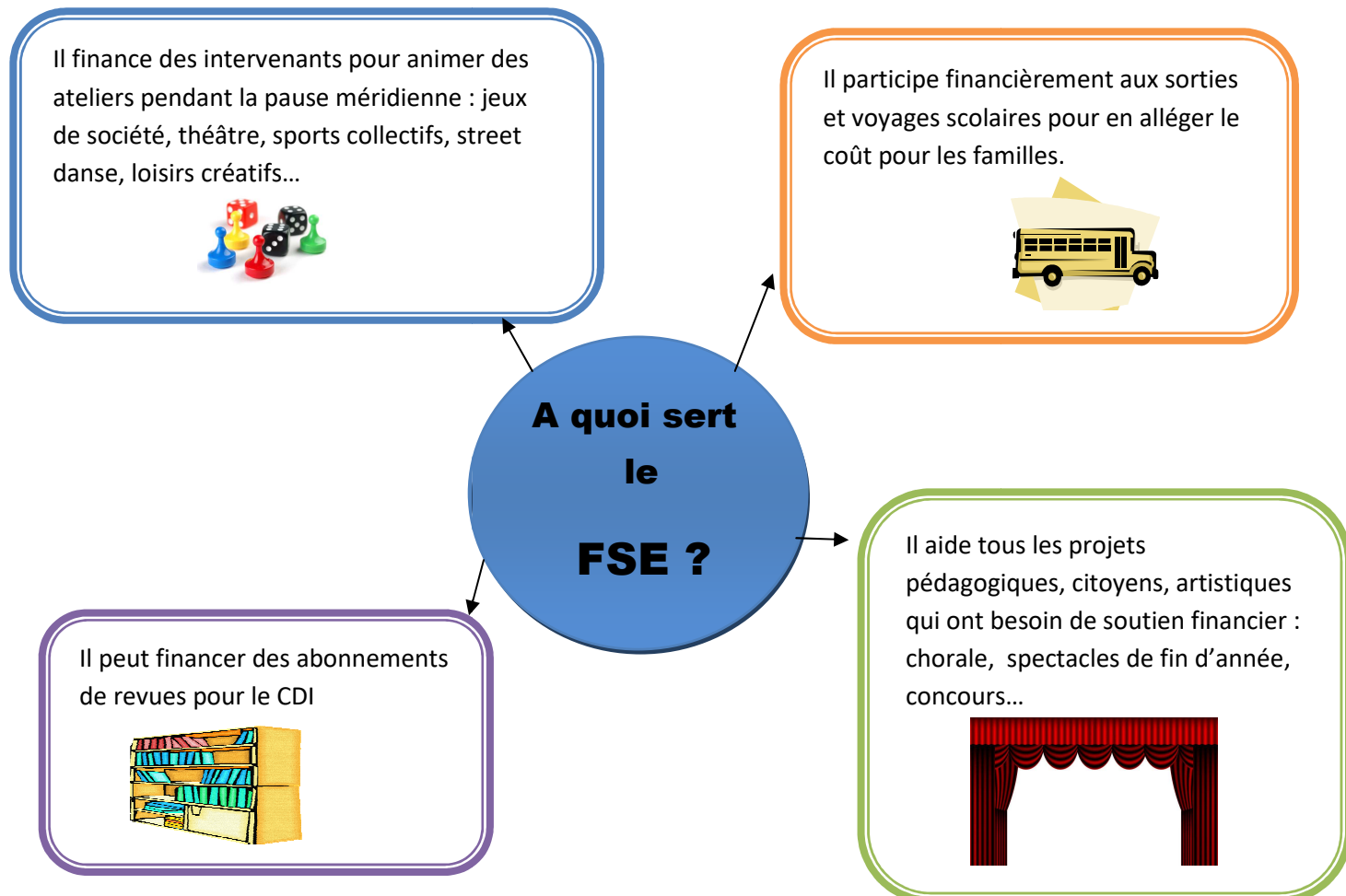


Madame, Monsieur,

Le Foyer Socio-Educatif (FSE) est une association loi 1901 gérée par des parents bénévoles et les CPE, visant à favoriser toutes les activités permettant l'épanouissement et la vie sociale des élèves au sein des 2 collèges publics de L'Isle Jourdain: Louise Michel et Françoise Héritier.



Le financement du foyer est assuré en grande partie par vos cotisations. Afin de soutenir les activités du foyer, et permettre à vos enfants d'y participer, nous vous proposons d'adhérer à l'association en réglant les **9€ de cotisation** annuelle par élève, par chèque à l'ordre du « FSE du collège Françoise Héritier », **avant le vendredi 27 septembre 2019 auprès de le CPE.**

Parents, si vous souhaitez rejoindre l'équipe bénévole du FSE, pour une participation ponctuelle ou pérenne, n'hésitez pas ! Contactez-nous : voir les coordonnées sur la page du FSE sur l'ENT.

(Partie à remettre au collège)

Je soussigné(e) Madame, Monsieur
 Parent ou tuteur de l'élève Classe :
 Collège Françoise Héritier.

- ☐ déclare avoir pris connaissance de la lettre aux parents concernant les activités du FSE.
 - ☐ adhère au FSE et verse la somme de neuf euros par chèque à l'ordre du « FSE du collège Françoise Héritier ».
- (Cocher la case correspondante et indiquer le nom de l'enfant au dos du chèque si différent du nom de l'émetteur).

Fait à, le2019